## **Conseil municipal**

## Compte-rendu de réunion

**Date et lieu**: 25/05/2020, Mairie

## **Participants:**

- COCHEREL Christophe - MONPAS David

- CONSTANT Olivier - LE MANACH Frédérique - COTTON Claude - PASOUIER Samuel - MAHO Cindy - PERRET Camille - ZYGKOSTIOTIS Zinon

- KERDREUX Murielle

- MODICA Amalia

- MOELO Serge (Maire de Silfiac jusqu'au 25/05/2020)
- THOMAS Annie (secrétaire de Mairie)
- ROBIC Daniel (journaliste pour le Télégramme)

## Ordre du jour : Élection du nouveau Maire et des adjoint-e-s

<u>Début</u>: 18h40

Le conseil débute par un discours de Serge MOELO pour sa passation de pouvoir. Par la suite Claude COTTON étant le doyen de l'équipe à lu ....

Serge MOELO propose de voter une délibération afin que le conseil se passe à huit clos, celle ci a été voté par l'ensemble du nouveau conseil.

Arrive le moment aux nouveaux élu-e-s de voter pour le nouveau Maire, Olivier CONSTANT a été élu à 100% des votes.

Par la suite Olivier CONSTANT nous informe qu'au vu du nombre d'habitants de la commune 3 adjoint-e-s peuvent le suppléer, il propose donc un vote en liste qui est la suivante :

- 1ère adjointe : Murielle KERDREUX
- 2ème adjoint : Samuel PASQUIER en charge des travaux
- 3ème adjointe : Camille PERRET en charge des affaires sociales

Cette liste a été voté à l'unanimité par le conseil.

Olivier CONSTANT reprend la parole pour nous lire la charte de l'élu local.

Ensuite Camille PERRET qui est la benjamine du groupe passe à la lecture des délégations données au Maire : un exemplaire sera envoyé par Olivier à tous les élu-e-s par mail.

Olivier CONSTANT propose une délibération pour les indemnités du Maire et des adjoint-e-s :

Maire = 991,80€ (brut mensuelle)

Adjoint-e-s: 385,05€ (brut mensuelle)

Cette délibération a été adoptée par le conseil.

Pour finir, nous profitons de cette assemblée pour former la commission d'appels d'offres.

<u>Les titulaires sont</u>: Samuel PASQUIER / Christophe COCHEREL / David MONPAS
<u>Les suppléants sont</u>: Zinon ZYGKOSTIOTIS / Claude COTTON / Murielle KERDREUX
En effet une réunion est organiser à GUERN (56) le 04/06/2020 à 17h00 concernant l'entreprise sélectionnée pour effectuer le goudronnage des routes : les zones de goudronnage pour l'année 2020 ont été votées par l'ancienne équipe municipale (le plan de répartition est disponible à la Mairie).

Fin: 19h30

Compte rendu : Camille PERRET

Diffusion : A l'ensemble des élu-e-s du nouveau conseil municipal